veur de l'ordre de choses du dehors, ont ainsi prouvé de fait qu'ils partagent peu les préoccupations et l'agitation qui troublent la tête de quelques individus.

— Nous avons reçu une seconde lettre de Strassen. D'après les détails qu'elle contient, elle paraît être de M. Hansen. Elle porte que, lorsque nous avons dit qu'il prétendait ne pas être la cause de la plantation du drapeau et de l'envoi des adresses de Strassen, Mamer et Kehlen, « nous avons tronqué cette lettre, en lui donnant un sens qu'elle n'a pas, et qu'il était loin de vouloir lui donner au moins d'une manière absolue... qu'il n'a pas dit qu'il est resté étranger à ses actes, etc. et qu'il demande l'insertion de ses lettres. » — La première lettre a été transmise à notre correspondant qui l'avait provoquée; il en sera de même de la seconde. Si nous recevons une réponse, nous l'insérerons avec les lettres de M. Hansen. En attendant nous devons lui dire que la note que nous avons donnée de sa première lettre nous a été dictée par un véritable sentiment de bienveillance. D'ailleurs puisque M. Hansen réclamait contre l'assertion qu'il aurait été la principale cause des démonstrations dont il s'agit, il paraissait naturel d'en conclure qu'il ne voulait pas qu'on lui attribuât ces choses.

— On mande de Wiltz : « Hier matin les habitans ont vu avec étonnement flotter le drapeau sur la tour de la chapelle. L'homme officieux, qui a bien voulu faire cet acte de patriotisme et d'enthousiasme, pour le compte, mais à l'insçu des habitans, se tient très-modestement caché. Même le sonneur de la cloche décline la responsabilité d'une coopération à ce nouvel échantillon de l'enthousiasme spontané et unanime du pays. »

— On écrit de Mersch que la plantation du drapeau ou des drapeaux est remise à jeudi, jour de l'Ascension. Les boites ou petits canons de Larochette sont arrivées pour marier leur bruit à celui de la musique et pour inspirer ainsi l'enthousiasme aux habitans.

Le club a été organisé samedi. Tout ce que l'on pouvait réunir, c'était 24 personnes, au nombre desquelles était le conseil, les cinq gendarmes et les employés. Le juge de paix préside le club; son greffier en est le secrétaire, un huissier, les deux notaires et l'inspecteur des accises sont les autres membres. Comme de juste, des adresses et des protestations ont été votées au nom du canton qui ne s'en doutait pas jusque là, mais que l'on va remuer s'il est possible.

Ettelbrück, le 18 mai 1838.

Monsieur le Rédacteur,

Vous aurez appris ou vous apprendrez du moins par l'*Echo*, que nous avons eu quelques comédies révolutionnaires à Ettelbrück et à Schieren. Les principaux auteurs de ces farces, vous les aurez sans doute devinés d'avance, puisque ce n'est que là où se trouvent de ces gens, que se font de ces pitoyables démonstrations; partout ailleurs le comité central fait hisser ses drapeaux, à la faveur des ténèbres de la nuit. Notre bourgmestre, M. Herckmans, s'est prononcé contre les choses et n'y a pas pris la moindre part, sans vouloir pourtant s'y opposer formellement; car les planteurs de drapeaux ont partout les pillards à leur disposition. Si vous voulez signaler les membres de notre comité à la reconnaissance publique, je vous dirai que ce sont .....

—Les feuilles allemandes rapportent un fait qui donne péremptoirement la mesure de ce que c'est que la plantation du drapeau belge. Les soi-disant patriotes du Limbourg avaient ordonné d'arborer les couleurs à Vels, extrême frontière. Impossibilité de trouver dans la commune quelqu'un qui voulût se prêter à la chose. Que fait-on? On va à Aix-la-Chapelle, et là un malheureux s'engage pour 40 fr. à faire promener le drapeau dans la commune; quelques autres individus, de la lie du peuple de la même ville, promettent de suivre le drapeau et de faire de l'enthousiasme et des protestations, de toute la force de leurs poumons, au nom et pour le compte des habitans récalcitrans de Vels. Mais, ô tribulation des tribulations! Ne voilà-t-il pas que le cortège d'emprunt s'égare, dépasse les limites de la commune et avec elle les frontières provisoires de la Belgique, et à peine avait-il le pied sur le territoire prussien, qu'il est déclaré de bonne prise par les douaniers. Les glorieuses couleurs, le porte-drapeau et six autres faiseurs d'enthousiasme d'Aix-la-Chapelle sont en lieu de sûreté dans cette ville.

On dit que la Belgique demandera à la Prusse une réparation éclatante pour cette insulte faite au drapeau national.

— Mais, dit l'*Echo* d'Arlon, puisque le *Journal de Luxembourg* prétend que les populations du Luxembourg sont généralement indifférentes, quant au drapeau qu'on a fait mettre sur les clochers ou sur quelques maisons communes, pourquoi ne les fait-il pas enlever? En voilà une belle! Il est malin, l'*Echo*. Il sait fort bien que les véritables populations, fussent-elles encore plus calmes, plus paisibles qu'elles ne le sont, il suffit de quelques brouillons pour mettre toute une commune sens dessus dessous, d'autant plus que ces brouillons sont sous la protection de la police. Est-ce que tout le monde ne sait pas que des agens sont commandés, payés et protégés pour faire ce qu'on appelle des démonstrations révolutionnaires, tandis que pour les démonstrations dites orangistes, on aurait d'abord, en vertu d'une loi de 1834, affaire au ministère public et au concierge des prisons, en même tems qu'on se ferait piller et écharper par certaines gens qui ne refusent jamais leurs services dans un pays, où, comme dit l'*Observateur*, on jouit du scandale de voir que l'autorité ne punit pas ni ceux qui pillent, ni ceux qui font piller, ni ceux qui laissent piller? Admirez donc comment les parties sont égales, et comment les populations sont libres dans leurs manifestations!

A s'en rapporter aux journaux belges, la révolution se serait opérée spontanément dans le Luxembourg, à l'unanimité de ses habitans; elle aurait été ratifiée par ses représentans, et dès lors le peuple, qui ne saurait se tromper, ne pourrait retourner à son souverain légitime, sans se désavouer, sans se déshonorer.

La révolution brabançonne a été transplantée dans le Luxembourg par une petite minorité. C'était d'abord quelques exaltés, des hommes d'action et des coureurs de places, auxquels ont adhéré depuis des personnes souvent de bonne foi, mais craignant pour leurs emplois, ou séduites par diverses causes; comme partout les masses se sont laissées aller. Mais, admettons pour un instant, qu'à la suite des événemens de Bruxelles, d'Anvers, de Namur, etc., au milieu de cette vive agitation, produite par un flux d'exagérations et de calomnies d'un côté, et par d'immenses promesses de l'autre, dans un pays où il n'y avait pas de troupes et où l'on prévoyait qu'il ne pouvait en arriver, admettons, dis-je, que la majorité ait pris part active à la chose, qu'est-ce que cela prouverait? — Que la majorité s'est laissée tromper ou s'est trompée.

Ainsi qu'un individu jeté sous l'empire de telle ou telle passion, s'exagère les choses, s'égare et se laisse entraîner à un parti que sa raison désavoue dans d'autres circonstances; de même, dans les tourmentes politiques une majorité parlementaire, une majorité de peuple, un peuple, si vous voulez, se laisse emporter au gré des passions, des préventions et des préjugés du moment, peut devenir le jouet facile de quelques meneurs, se constituer même en révolte contre les bienfaiteurs du pays. C'est alors que la *vox populi* devient *vox diaboli*, comme dit un auteur spirituel. L'histoire sacrée comme l'histoire profane, l'histoire ancienne comme l'histoire moderne fournissent mille exemples à l'appui de cette vérité.

Le sage des sages, n'a-t-il pas dû prendre la ciguë, combien d'autres grands hommes n'ont pas été persécutés, immolés par les mêmes peuples dont ils faisaient la gloire et le bonheur? Ne pourrais-je pas demander aux catholiques belges qui voudraient contester mon soutenement, si les Pharisiens (sorte d'agitateurs d'alors) n'ont pas trompé la population à l'égard de Jésus-Christ, au point qu'elle a crié : *crucifiez-le! crucifiez-le!*? Cosme de Médicis fut incarcéré, banni par le même peuple qui lui décerna plus tard le titre de *père de la patrie :* et l'histoire a consacré ce titre. Henri IV fut obligé de combattre et de vaincre ces mêmes Français qu'il a rendus heureux et qui le proposent pour le modèle des rois. Des classes esclaves en Hongrie et ailleurs se révoltèrent contre Joseph II, qui ne voulait que leur donner la liberté. Louis XVI fut guillotiné pour expier les fautes de la royauté, comme on disait, de par le même peuple qui donna le nom d'Aristide à un Robespierre, et éleva des autels à un Marat. Plus tard les Français ont reconnu leurs torts, ou ils les ont imputés à une minorité qui dirigeait alors les affaires et provoquait les manifestations. Ils ont classé définitivement Marat et Robespierre parmi les monstres, et Louis XVI parmi les martyrs.

Le roi Guillaume fut méconnu par une multitude, mise en délire, qui porta sur les mains qui aurait couronné un de Potter. De Potter a déjà repris sa place; la vérité recouvrera tous ses drois à l'égard du roi Guillaume.

Les annales de presque tous les peuples de l'univers sont remplies de tristes récits de cette nature.

Mais qu'on se souvienne seulement, qu'au tems du choléra, l'imputation d'empoisonneur, adressée au médecin le plus philantrope, aurait pu le faire massacrer. Il en a été ainsi, et il en est ainsi, parce que les hommes sont toujours des hommes. Il n'y a que Robespierre, que je sache, qui ait soutenu que le peuple n'a jamais tort.

Les mêmes aberrations de raison se font remarquer non seulement dans le peuple ameuté dans les rues; mais fort souvent dans les corps délibérans qui le représentent. Partout le pouvoir du jour, quelle qu'en soit l'origine, a généralement ses majorités dans les chambres et dans les autres assemblées, de même que ses fonctionnaires qui lui jurent et rejurent fidélité et dévouement, ces